

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 9 - Vendredi 6 mars 2015



Nods



Commune mixte
de Plateau de Diesse



La Neuveville



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

VOTATION FÉDÉRALE DU 8 MARS 2015

Le bureau chargé de diriger et de surveiller les opérations du scrutin et du dépouillement a été constitué comme suit :

Président : M. Rindlisbacher Thomas

Vice-présidente : Mme Dick Carine

Membres :

Mmes et Milles	MM.		
Neuhaus	Fabienne	Martin Romo	Michael
Racine	Martine	Richard	Serge
Ramseyer	Clotilde	Rieben	Philippe
Rebetez	Nathalie	Rossé	Yann
Ruozzi	Rachel	Rossel	Florian

Transport et fonctions à Chavannes (bureau accessoire) :
Mmes Roux Jocelyne et Reist Andrea

FIN DE LA PERIODE D'HIVERNAGE 2015

Nous attirons l'attention des usagers que la grue est en service régulier pour les mises à l'eau tous les jeudis, vendredis et samedis, sauf les jours fériés. Les rendez-vous sont à organiser avec le responsable au no 079 286 45 84,

48 heures avant l'utilisation de la grue.

Nous vous rendons particulièrement attentifs à l'article 17 du règlement des ports concernant l'utilisation de la grue communale.

Il est également rappelé que, selon le règlement des ports, les places de stationnement mises à disposition par la commune pour l'hivernage des bateaux doivent impérativement être libérées au plus tard le 15 avril 2015.

Service des ports

MOBILITY EST DISPONIBLE À LA NEUVEVILLE

Comme vous le savez certainement un véhicule Mobility est disponible pour la population, à La Neuveville !

Mobility est un service de partage de voitures (Car-sharing) performant dans toute la Suisse. Ce concept s'adresse aux personnes désirant utiliser un véhicule pour se déplacer dans une région définie sur une courte durée pour des raisons professionnelles ou privées. La tarification comprend le nombre de kilomètres effectués ainsi que la durée d'utilisation du véhicule.

Les abonnés de ce service de partage de voiture ont la possibilité dès maintenant de réserver la voiture mise à disposition à La Neuveville. Mobility offre aux utilisateurs de La Neuveville un véhicule confortable de type Renault Mégane.

Pour pouvoir disposer de cette offre étendue sur toute la Suisse, il est indispensable de s'abonner par téléphone au 0848 824 812 ou sur le site internet www.mobility.ch.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez également vous adresser à l'administration communale de La Neuveville au 032 752 10 80

Commune de La Neuveville

Police cantonale à La Neuveville
032 346 88 81

ASSOCIATION BÉNEVOLE 7 SUR 7

Avez-vous besoin d'aide ?

Notre association est composée d'une cinquantaine de personnes, chauffeurs, animatrices, coordinatrices, caissière, secrétaire, tous bénévoles convaincus. Sa tâche principale consiste en transport de personnes (hôpital, thérapeute, coiffeur ou même commissions). Elle anime également des après-midis de jeux, organise des visites... etc.

Pour vos diverses demandes, notre service bénéficie d'un numéro de téléphone que la commune met aimablement à notre disposition.

032 752 10 77

LES JOURS OUVRABLES : DE 9H À 10H30

Le comité

NOCTAMBUS ET MOONLINER

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00

- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 8 mars 2015 pour se prononcer sur les objets suivants :

VOTATIONS FEDERALES

1. Acceptez-vous l'initiative populaire « **Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt** » ?

2. Acceptez-vous l'initiative populaire « **Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie** » ?

Le scrutin sera ouvert :
dimanche 8 mars 2015 de 10 h. à 12 h.
dans les locaux de l'Administration communale,
place du Marché 3, La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 8 mars 2015 de 10 h. à 12 h, dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3.
Le samedi précédant le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard. Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appels d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

Pharmacie

Week-end et jours fériés : 0842 24 24 24

Pendant la semaine : 0844 843 842

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : No 0900 900 024 (1.95 Fr. à partir du réseau fixe).

Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

0900 903 903 (Numéro payant Fr. 3.- min)



Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30

Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

MARS
Samedi 7
Lundis 9, 16
de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 21 février de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Avis de construction

Requérant : Fabrice Rollier, Route de Chasseral 25, 2518 Nods

Auteur du projet : Max Basler, Architecte, Zürcherstrasse 135, 5432 Neuenhof

Projet : Construction d'une maison familiale destinée à l'habitation principale sur le garage existant. Façades : bois couleur nature; toit à 2 pans en tuiles brún-rouge sur RF 3448 du ban de Nods, Route de Chasseral 25a, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : Art. 80 LR du canton de Berne, distances de construction

Dimensions : suivant plans et profils

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 27.02.15

Administration communale

DECHETS ENCOMBRANTS

La prochaine récolte des déchets encombrants aura lieu le

21 mars 2015

A la déchetterie communale pendant les heures d'ouverture soit de 9.30 h à 11.30 h

La taxe perçue est de 50 ct par kg ou selon estimation de notre employé communal.

Pour les objets volumineux, vous pouvez vous adresser à M. Sandro Corciulo au N° 079 447 24 86.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE

VIGNETTE OBLIGATOIRE POUR DÉCHETS VERTS

Comme l'année dernière, nous vous rappelons que chaque ménage allant déposer du gazon ou des branchages à la déchetterie de la route de Chasseral doit être au bénéfice d'une vignette.

Cette vignette peut être retirée ou commandée à l'administration communale (032 751 24 29 ou commune@nods.ch). Son prix est de CHF 80.- par année. Des contrôles seront effectués mais nous comptons sur le sens civique de chacun pour « jouer le jeu ». Les abus nous obligeraient à instaurer des heures d'ouverture restrictives et donc défavorables à tous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Conseil communal

ELECTIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES DU 8 MARS 2015

Composition des bureaux

Bureau de vote :

Présidence : Rollier Reynold

Membres : Bueche Vincent
Bracelli Simon

Bureau de dépouillement :

Présidence : Rollier Reynold

Membres : Bueche Vincent
Bracelli Simon
Brühlhart Cédric
Bühler Laura

Membre suppléant : Bühler Corinne

Administration : Sunier Viviane

CONSEIL COMMUNAL

Nouvelles de l'administration

Davantage de leçons d'allemand, de mathématiques et d'informatique

La Direction de l'instruction publique du canton de Berne a présenté la grille horaire du plan d'études 21 pour la partie alémanique du canton. Cette grille compte davantage de leçons d'allemand et de mathématiques. Le volume horaire qu'elle prévoit pour ces deux branches vise ainsi la moyenne suisse. La grille crée également des leçons dans le domaine des médias et de l'informatique. Le coût de ces adaptations s'élèvera pour le canton de Berne à près de 22,4 millions de francs par an à partir de la généralisation du plan d'études 21. Le Grand Conseil se prononcera sur les dépenses supplémentaires lors de sa session de novembre prochain, dans le cadre du débat sur le budget 2016 et le plan intégré mission-financement 2017-2019.

Dès la votation sur l'adhésion au concordat HarmoS en 2009, il était clair que le canton de Berne aurait

besoin de plus de leçons pour le mettre en œuvre. Le nombre total de leçons dans le canton de Berne est en effet nettement inférieur à la moyenne des autres cantons, au degré primaire comme au degré secondaire I, particulièrement en allemand et en mathématiques. Les élèves du primaire auront deux leçons hebdomadaires de plus d'allemand et trois de plus de mathématiques chaque année ; ceux du secondaire I, trois leçons de plus d'allemand et quatre de plus de mathématiques.

Parallèlement aux leçons supplémentaires d'allemand et de mathématiques, le projet de grille horaire comporte désormais un volume horaire total de quatre leçons dans le domaine des médias et de l'informatique, dont deux au niveau primaire et deux au niveau secondaire I. Les leçons supplémentaires en mathématiques, informatique et médias ainsi que technique et environnement renforceront nettement le domaine des STIM (sciences expérimentales, technique, informatique et mathématiques).

Nouveau module d'enseignement : approfondissement et élargissement individuels des connaissances

Les cours d'encouragement individuel et de préparation aux écoles moyennes, qui ont fait leur preuve

et que suivent presque tous les élèves, sont des enseignements facultatifs à l'heure actuelle. Le projet de grille horaire les intègre au titre d'enseignement obligatoire d'approfondissement et d'élargissement des connaissances acquises en mathématiques, en allemand et en langues étrangères. Le volume horaire prévu pour cet enseignement est de trois leçons en 8e année et de quatre en 9e année.

Cet outil pédagogique permet de prendre en compte les besoins, les forces et les faiblesses individuels des élèves à un stade de leur formation qui est essentiel pour la suite de leurs études.

Coûts conformes au montant escompté

Le coût d'adaptation de la grille horaire est conforme au montant avancé dès 2009 dans le message publié en perspective de la votation populaire sur l'adhésion au concordat HarmoS. Le programme d'allègement 2012 avait déjà réduit les leçons dans les branches pour lesquelles le canton de Berne se situait au-dessus de la moyenne suisse.

Consultation des associations

Le projet de grille horaire est mis en consultation auprès des organisations et associations proches de l'école jusqu'au 31 mars prochain. Le Grand Conseil décidera des ressources à allouer pour couvrir les coûts supplémentaires.



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2015, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Me et Je	01.01.2015	02.01.2015	Nouvel-An
Ve et Lu	03.04.2015	06.04.2015	Pâques
Jeudi	14.05.2015	—	Ascension
Lundi	25.05.2015	—	Pentecôte
	20.07.2015	31.07.2015	Vacances estivales
	21.12.2015	01.01.2016	Vacances de Noël

CONVERTISSEUR POUR LA TÉLÉVISION ANALOGIQUE

Comme annoncé en 2014, le passage définitif au tout numérique aura lieu du **24 au 31 mars prochain**.

Video2000 met à disposition des convertisseurs «analogique-numérique». En cas de besoin, vous avez la possibilité de venir chercher cet appareil à la commune (un décodeur gratuit par abonnement). **Merci de bien vouloir vous annoncer au préalable par téléphone.**

Vous avez aussi la possibilité de vous adresser au Shop de Video2000, Rue du Seyon 30 à Neuchâtel. Ces derniers vous remettront aussi gratuitement un convertisseur par abonnement. **Hotline de Video2000 032 729 98 78.**

L'administration communale



ATELIER CHOCOLAT DE PÂQUES

Animé par un confiseur professionnel

Samedi 14 mars de 15h à 18h

À la cuisine du Battoir à Diesse

Prix : 70.- / personne et 130.- pour deux personnes de la même famille (couple, parent-enfant)

Inscriptions

078 732 48 16 ou gad.diesse@gmail.com

Ensemble, faisons vivre notre région !

CONCERT ANNUEL DE LA FANFARE HARMONIE DE PRÊLES

Le samedi 7 mars à 20h / Caisse 19h30, se déroulera le concert annuel de la Fanfare Harmonie de Prêles qui cette année se présentera sur scène en collaboration avec le Brass Band de Corgémont et ceci sous la baguette de notre nouveau directeur Christian Marquis. Une soirée à ne pas manquer !

En deuxième partie, la troupe de l'Harmonie présentera sa comédie en un acte "Folie contagieuse" et pour clore la soirée, danse avec l'orchestre "Rudi's Oberkramer" et pour les couche-tard le bar sera ouvert dès la fin du théâtre.

Le verre de l'amitié pour les musiciens de notre association sera versé dans le hall d'entrée également dès la fin du théâtre. Venez nombreux passer une excellente soirée en notre compagnie placée sous le signe de la franche camaraderie.

Se recommande, l'Harmonie.

RECHERCHE DE MEMBRE COMMISSION DE LA CRÈCHE

Suite à une démission, nous sommes à la recherche d'une personne pour compléter notre effectif de la commission de la crèche qui s'occupe du contrôle de la gestion de la crèche communale.

Les personnes intéressées voudront bien s'annoncer par courriel à info@leplateaudediesse.ch ou par courrier à Administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Nous remercions d'avance vivement les personnes intéressées.

L'administration communale

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE CARTE D'IDENTITÉ

Vous êtes domicilié(e) dans le canton de Berne et vous souhaitez obtenir un passeport biométrique ou une carte d'identité, voici la marche à suivre : Toute personne désirant déposer une demande doit se présenter en personne dans l'un des sept centres de documents d'identité du canton de Berne et

uniquement après avoir pris rendez-vous au no de tél. 031 635 40 00

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.
Ou par internet sous www.passeportsuisse.ch

Pour notre région, vous pourrez vous rendre aux centres de Bienne, à la rue du Contrôle 20, ou de Courtelary, à la rue de la Préfecture 2c.

Par ailleurs d'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site du canton de Berne, notamment une brochure contenant toutes informations utiles, sous <http://www.pom.be.ch/site/fr/mip>

TRIAGE FORESTIER DU MONT SUJET VENTE DE BOIS DE FEU

Les personnes intéressées par l'achat de bois de feu peuvent s'annoncer directement au forestier de triage, M. Ph. Mottet, tél. 079 631 46 87. Prix du stère de quartelage, hêtre, Fr. 80.00.

Administration communale et Bourgeoisie de Prêles

PASSAGE DU BIBLIOTHUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES EN 2015

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : Place de parc près du restaurant du Cheval-Blanc, entre 14h30 et 15h30

Samedi 7 mars, 21 mars, 11 avril, 25 avril, 9 mai, 23 mai, 6 juin, 20 juin, 4 juillet, 22 août, 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre.

L'administration communale

RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Pour ce mois de mars, une conférence est organisée pour tous les aînés de la commune. Celle-ci aura lieu le :

mercredi 25 mars 2015 à 14h00, au complexe du Cheval Blanc de Lamboing.

Cette conférence parlera des oiseaux de notre région et sera présentée par notre pasteur, M. Stéphane Roueche.

Les personnes qui auraient besoin d'un transport peuvent s'annoncer à Mme Maria Béguelin au no 032 315 14 74 ou à Mme Francine Giauque au no 032 315 23 79

Au plaisir de vous revoir nombreux à cette conférence

L'administration communale

FOIRE DU PRINTEMPS DE LAMBOING LE 21 MARS 2015 DE 9H00 À 18H00

Salle communale et dans les rues du village

VIDE GRENIER

50 EXPOSANTS, ARTISANAT, HABITS, DÉCORATIONS FLORALES, MACHINES DE JARDIN, PRODUITS RÉGIONAUX

DÉGUSTATIONS

SAVEURS SALÉES ET SUCRÉES

RESTAURATION

ANIMATION POUR ENFANTS CAROUSEL

ATELIER GRAFFITI

APERITIF OFFERT DÈS 11H00

ORGANISATION COMITÉ FOIRE

Les donateurs



de sang

SAUVENT DES VIES



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 8 MARS 2015

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le **dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00**.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, jusqu'au vendredi soir, dernière levée, ou dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées **pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance**. Ne doivent pas être déposés dans ces boîtes aux lettres d'autres documents pour la commune.

Attention :

Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

Présidence : M. Dominique Sunier

Administration : Mme Fabienne Landry

Bureau de vote

Membres : **Dimanche 8 mars 2015 de 10h00 à 12h00**
Mme Alamata Bayard-Kessé
Mme Viviane Beauverd

Membres suppléant(e)s :

M. Loïc Beiner
M. Didier Béguin

Bureau de dépouillement

Membres : **Dimanche 8 mars 2015 dès 10h00**
Mme Liliane Baynes
Mme Joëlle Berger
Mme Jessica Béguelin
Mme Maria Béguelin

Membres suppléant(e)s :

Mme Jacqueline Béguin
M. Yann Belloir

L'administration communale

Avis de construction

Requérant : M. Willy Voutat, Rue du Marché 8, 2520 La Neuveville

Représenté par : M. N. Oechsli, Ch. des Peupliers 11, 2520 La Neuveville

Propriétaire foncier : Baraccamat Sàrl, Baarestr. 75, 6300 Zoug

Projet : Aménagement office-bureau et sanitaires dans bâtiment existant, parcelle DS 2170, Route de Châtillon 1b, village de Prêles

Zone : UP2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 6 mars au 6 avril 2015. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 6 mars 2015
Secrétariat communal

Dimensions : selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Plateau de Diesse jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOJB, soit du 4 mars au 3 avril 2015. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 4 mars 2015
Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant : Mme Isabelle Musitelli, Route de Lamboing 25, 2517 Diesse

Auteur du projet : Mme Isabelle Musitelli, Diesse

Propriétaire foncier : Mme Isabelle Musitelli, Diesse

Projet : Demande de permis de construire déposée après coup (travaux effectués) : rénovations intérieures, couverture du toit, façades, remplacement des volets et des fenêtres, parcelle no 2205, Route de Lamboing 25, village de Diesse

Zone : HA2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Plateau de Diesse jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 6 mars au 6 avril 2015. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 6 mars 2015
Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Thérèse et Gaston Müller, Clos St-Pierre 3, Cornaux

Auteur du projet : M. Gaston Müller, Cornaux

Propriétaires fonciers : Mme et M. Th. et G. Müller, Cornaux

Projet : Construction d'une chambre et d'un réduit, parcelle no 1266, village de Lamboing

Dérogation requise : à l'art. 24c LAT

Zone : agricole

Nouvelles de l'administration

Marché de l'extraction de matériaux et des décharges

Après un premier examen du dossier, la Commission de gestion du Grand Conseil bernois (CGes) a décidé d'approfondir l'étude du rôle du canton dans le marché de l'extraction de matériaux et des décharges. Son objectif est, d'une part, de faire toute la lumière sur la responsabilité du canton et la marge de manœuvre dont il dispose et, d'autre part, d'établir l'impact de ce marché sur le canton en sa qualité de maître d'ouvrage.

Après qu'une suspicion d'irrégularités sur le marché bernois de l'extraction de matériaux et des décharges a été rendue publique en novembre dernier, la Commission de gestion du Grand Conseil (CGes) a entrepris d'examiner l'affaire de plus près. Après un premier examen de divers documents, elle a décidé d'approfondir l'enquête en se concentrant sur deux aspects. Le premier point qu'elle entend éclaircir est l'impact qu'ont les relations régnant sur le marché de l'extraction de matériaux et des décharges sur le canton en sa qualité de maître d'ouvrage, notamment sur le manque de lieux de décharges dans le canton. L'autre est la responsabilité des autorités cantonales en la matière et la marge de manœuvre dont elles disposent. La CGes a commencé par adresser une série de questions sur ces deux aspects au Conseil-exécutif. Elle en évaluera les réponses dès qu'elle les aura reçues.

Pas d'enquête sur les agissements des sociétés

L'enquête de la CGes ne porte pas sur les aspects juridiques des conditions de concurrence et n'abordera donc pas les agissements des sociétés contre lesquelles la Commission de la concurrence a ouvert une enquête en début d'année. Selon les propres déclarations de cette commission, son enquête vise à déterminer s'il existe réellement des restrictions illicites à la concurrence sur ce marché.

Il est impossible à ce jour de dire combien de temps durera l'enquête de la CGes.

Des fiscalistes et la directrice des finances au salon de l'immobilier de Berne

L'Intendance des impôts du canton de Berne sera présente au salon de l'immobilier, qui aura lieu dans la ville fédérale du jeudi 5 au dimanche 8 mars prochain, à Bernexpo. Ses spécialistes tiendront le stand 1007 dans le hall 2.2 pour conseiller les visiteurs sur la manière de remplir la déclaration d'impôt et sur la fiscalité du logement en propriété. L'entrée du salon est gratuite. Mme Beatrice Simon, directrice des finances du canton de Berne, sera présente samedi, de 10h00 à 13h00, pour répondre à toutes les questions des Bernois et Bernoises.

Tél. 117	Police
Tél. 118	Feu
Tél. 144	Ambulances

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi

Culte dans les homes

10h Mon Repos - 10h 45 Montagu

15h40 Culte de l'enfance : RV à la Maison de paroisse pour nous rendre en voitures à Diesse pour l'animation "Passe-passe-orgue"

Dimanche 8 mars

10h, 3^{ème} culte radiodiffusé sur Espace 2 à la Blanche Eglise

9h30 Rendez-vous pour apprendre les chants et instructions. Venez nombreux pour donner vie sur les ondes à notre célébration !

Stéphane Rouèche, pasteur

Sara Gerber, orgue et Nicole Thomet, accordéon

Textes bibliques : 1 Corinthiens 12 ; 7-11 ; Matthieu 10 ; 5-15

Chants : 61/37 ; 22/08 ; 36/08 ; 24/13 ; 62/71

Apéritif offert

Mercredi

10h Recueillement à la Salle Schwander

A votre service, pasteur John Ebbutt - 032 751 28 57

Marie-Laure Krafft Golay : 032 751 70 82

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

Consultez le site des paroisses Diesse, Nods, La Neuveville : www.lac-en-ciel.ch ou www.paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag 8. März

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst. Text: Eph 5,1-8. Mit Karin Schneider (Orgel), Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi.

Amtswochen

16. Februar bis 8. März: Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi (079 439 50 99).

9. bis 22. März: Pfrin. Brigitte Affolter (079 439 50 98).

Paroisse catholique de La Neuveville

Samedi

18h Messe à Diesse

Dimanche 8 mars

10h Messe à l'église paroissiale

3^{ème} dimanche de Carême

Mardi

10h30 Messe à Mon Repos

Jeudi

8h30 Messe à l'église paroissiale

Dimanche 15 mars

10h Messe à l'église paroissiale

4^{ème} dimanche de Carême

Horaires du catéchisme :

Préparation et sacrement du premier Pardon :

Mercredi 11 mars de 16h à 17h30

Mercredi 18 mars de 16h à 17h30

Samedi 21 mars de 16h à 18h (Sacrement du premier Pardon)

Dimanche 22 mars à 10h (messe d'Action de grâce du premier Pardon/suivi de l'apéritif)

Catéchèse communautaire intergénérationnelle :

Samedi 21 mars de 16h à 18h (rendez-vous 15h45) : accompagnement des jeunes qui vont vivre la célébration de la Réconciliation.

Dimanche 22 mars de 10h à 11h, messe de l'Action de grâce du premier Pardon/suivi de l'apéritif.

Préparation et sacrements de la première Communion :

Mercredi 18 mars de 14h à 15h30

Mercredi 25 mars de 14h à 15h30

Mercredi 1er avril de 14h à 15h30

Mercredi 29 avril de 14h à 15h30

Retraite :

Mercredi 6 mai de 15h à 17h

Jeudi 7 mai de 10h à 16h

Vendredi 8 mai de 10h à 16h

Première Communion :

Dimanche 10 mai dès 9h40 sous l'église.

Pour tout renseignement : 032 751 28 38 le mercredi de 9h à 11h et jeudi de 15h à 17h/ ou par mail : laneuveville@cathberne.ch /Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Cultes radio à la Blanche Eglise

Venez nombreux faire entendre nos communautés lors du prochain et dernier culte radiodiffusé dimanche 8 mars, depuis la Blanche Eglise de La Neuveville sur Espace 2 Rendez-vous 9h30 à La Blanche Eglise pour la répétition des chants, début du culte à 10h00. (service de voitures, voir ci-dessous)

Service de voiture pour les cultes radio

9:05 Funi à Prêles / 9:10 Ecole Prêles / 9:15 La Poste Lamboing; 9:20 au centre du village à Diesse

Passe-Passe Orgue

Conte musical pour enfants (6-10ans) intitulé "Le dragon peureux" avec le duo Passe-Passe orgue composé de la conteuse Mme Anne Bernasconi et de l'organiste Mme Françoise Matile. Ce spectacle a été vu par des milliers d'enfants et à reçu une récompense par la commission cantonale de musique. Profitez de venir voir ce beau spectacle à l'église de Diesse le vendredi 6 mars de 16h00 à 18h00. Entrée libre !

Eveil à la foi

Samedi 14 mars, 17h00-18h30 rencontre festive sur le thème des sens: "Venez toucher, venez goûter".

Bienvenue aux enfants de 3 à 6 ans.

Culte du souvenir

Dimanche 15 mars à 10h00 à l'église de Diesse, culte au cours duquel nous ferons mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés.

Site internet

Allez visiter notre site internet, photos, plan des cultes, messages, activités paroissiales; www.lac-en-ciel.ch

Paroisse de Nods

Dimanche 8 mars

La Neuveville, 10h. Culte régional radiodiffusé.

Répétition des chants à 9h30.

Transport à 9h15 vers l'église.

Mardi

Rencontre des aînés de 14h-17h.

Salle de paroisse

Dimanche 15 mars

Nods, 10h. Culte avec Sainte Cène.

Contacts

Pasteur : Mme Marie-Laure Krafft Golay

Paroisse : 032 751 70 82 mlkrafft@bluewin.ch

Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83, sausermireille@bluewin.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanche 8 mars

17h00 Culte avec Stephen Pacht

- Culte de l'enfance: 5^{ème} à 8^{ème} Harmos

- Explorateurs: 1^{ère} à 4^{ème} Harmos

- Garderie

Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

Mercredi

Au café des dames 9h15 à 11h00

www.labri.ch – tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services religieux

Samedi 7 mars à Bienne

9h30 L'Eglise à l'étude

10h30 Culte, past. D. Barelli

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.

Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD)

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19

Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30. Tél. 032 752 10 77

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place de parc, est ouvert mercredi matin de 9h à 11h et jeudi après-midi de 15h à 17h. Adresse postale : case postale 213, 2520 La Neuveville. Tél. 032 751 28 38 (répondeur) Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch Tél. 032 751 49 49

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouverture d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch

ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49

CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - LA NEUVEVILLE

Tél. 032 751 29 84 / www.latourderive.ch

Tous les spectacles sont à 20h30

Samedi 07.03.2015 à 20h30 Luciana Gabrielle Miguel

Vendredi 13.03.2015 à 20h30 Pierre-Do – jazz pop cabaret

Samedi 28.03.2015 à 20h30 Agnès Bihl- chanson française

CHŒUR MOSAÏQUE

Répétitions : les lundis 9, 16, 23 et 30 mars à 20h à la Maison de paroisse protestante



Une utopie?

La FSA met tout en œuvre pour favoriser l'autonomie et l'intégration! Votre soutien compte! CP 10-6870-0

Fédération suisse des aveugles et malvoyants www.sbv-fsa.ch

